

Le Pilotin

N°4

Sommaire

Récit de notre journée à Paris



Interviews : Mme Quevillon, Policière Municipale
Cyril Vicquelin, Educateur Sportif

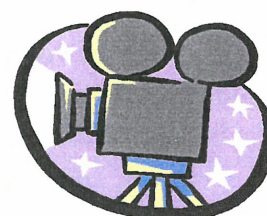


Articles sur : «Le Contrat Educatif Local»,
«L'aire couverte de sport du Collège»



▶ Les résultats des Foulées Portaises

Le programme du Ciné-CLub



Notre journée à Paris

Mercredi 20 Novembre à 6 h 15, le Conseil Municipal des Jeunes se rendait à Paris en train.

Nous sommes arrivés vers 9 h 30 à la gare St Lazare et avons visité aussitôt le musée Grévin, c'était magnifique ! Ensuite, nous sommes allés manger.

Où ça ? je ne me souviens plus mais dans tous les cas le repas était délicieux !!!

Nous sommes ensuite allés au musée de L'homme mais nous avons mieux aimé le musée Grévin.

Nous avons ensuite marché pendant au moins une heure en direction de L'Assemblée Nationale pour rencontrer notre député Mr LEFRANC et pour assister à une Séance. La Séance terminée, nous sommes repartis en direction de la gare, avant de reprendre notre train, une petite heure après, destination, gare de Bayeux !!!

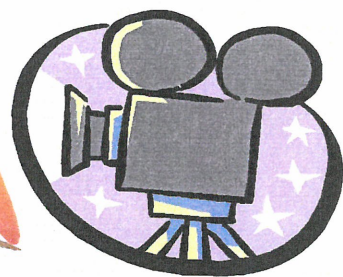
Malheureusement, fin de la journée !!!

Nous sommes arrivés, bien fatigués de notre journée à 23 h 03. Le lendemain, il y avait école à 8h25 !

Domage !!!!



Les films du Ciné-Club



LE CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES PRESENTE :

« WASABI » : MARDI 18 FEVRIER à 20 h

« CE QUE VEULENT LES FEMMES » :
MARDI 15 AVRIL à 20 h

« PRESQUE CELEBRE » : MARDI 27 MAI à 20 h

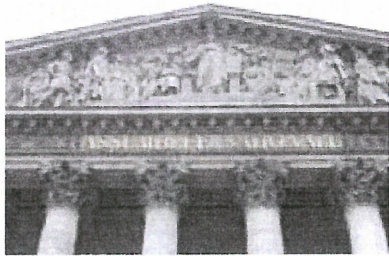
« ROAD TRIP » : MARDI 17 JUIN à 20 h

Ces films seront projetés au
Centre Culturel de Port-en-Bessin

ENTREE GRATUITE

Venez tous nombreux !!!

Le Palais Bourbon - L'Assemblée Nationale



Le 20 Novembre 2002, tous les membres du Conseil Municipal se rendaient à Paris.

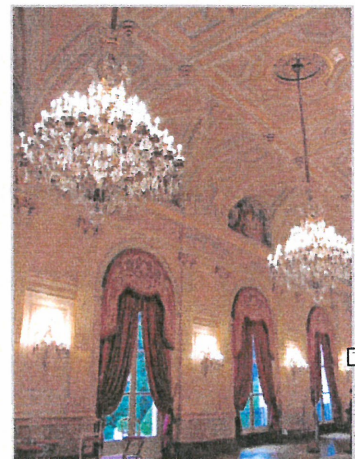
« Nous avons, en trotte, été à l'Assemblée Nationale où, nous avons pu assister à une Séance pendant une bonne demi heure... »

Avant d'être déclaré bien de la Nation sous la Révolution, le Palais Bourbon fut une des résidences aristocratiques les plus en vue de la capitale, édifié entre 1722 et 1728 pour la duchesse de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan. L'édifice fut racheté plus tard par le prince de Condé.

Peu après la Révolution, le 21 janvier 1798, le Conseil des cinq cents tient sa première Séance au Palais Bourbon. L'aménagement d'un hémicycle, bouleversant la structure architecturale du palais aristocratique, retrouva son équilibre et l'apparence d'un véritable bâtiment officiel que sous l'Empire.

A partir de 1828, un vaste programme de rénovation du corps central de bâtiment est lancé. Repris et amplifié par la Monarchie de juillet, le chantier va mobiliser les plus grands noms des beaux arts français, au premier rang desquels Eugène Delacroix, pour donner naissance au Palais Bourbon tel que nous le connaissons aujourd'hui.

L'Hôtel Lassay, aujourd'hui résidence du Président de l'Assemblée nationale, a été construit à la même époque et par les mêmes architectes que le Palais Bourbon. La duchesse de Bourbon avait souhaité que son ami et confident marquis de Lassay puisse résider dans son immédiat voisinage. Contrairement à son grand frère " Le Palais Bourbon ", l'Hôtel Lassay n'a pas été fort heureusement modifié depuis son origine. Le visiter, permet donc d'imaginer à peu près ce que pouvait être l'atmosphère du Palais Bourbon au siècle des Lumières.



Avec le retour de la république en 1875, resurgit le regret de ne pas voir la Chambre disposer d'un palais conçu spécialement pour elle. Jusqu'au début des années 1960, d'ambitieux projets de reconstruction et de déménagement se succèdent, toujours inaboutis mais, retardant d'autant la modernisation effective du palais Bourbon. Finalement, enclenchée avec la Vème République, cette modernisation revêt aujourd'hui un caractère d'autant plus impressionnant : construction de nouveaux locaux, politique d'ouverture à l'art contemporain et informatisation systématique font aujourd'hui du Palais Bourbon une véritable ville dans la ville de Paris.

LA POLICE MUNICIPALE

Agée de 48ans, mariée, 4 enfants, Mme Quevillon, notre Policière Municipale, nous a reçu très gentiment pour répondre à nos questions.

Q.1 : Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

- Depuis 10 ans

Q.2 : Et depuis combien de temps êtes-vous à Port ?

- Depuis le 1^{er} mai.

Q.3 : Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de faire ce métier ?

- Le contact avec les gens, l'uniforme et quand je voyais les policiers, je voulais faire la même chose.

Q.4 : Que pensez vous des dégradations dans la ville ?

- C' est lamentable de voir ça, et cela ne leur sert à rien sinon à s'amuser.
- L' hiver c'est plus calme. Je vais tout faire pour cesser cela.

Q.5 : Quelles formations faut-t-il faire pour devenir Garde Municipal ?

- Il faut passer un concours. Avoir au moins un CAP ou un BEP , sinon on ne peut pas faire le concours. Les demandes sont nombreuses.

Le concours comporte :

- ✓ Une épreuve écrite : Rédaction
- ✓ Une épreuve sportive : deux sports à choisir dont course à pieds, obligatoire, et chronométrée.

Une épreuve orale : questions sur la motivation...

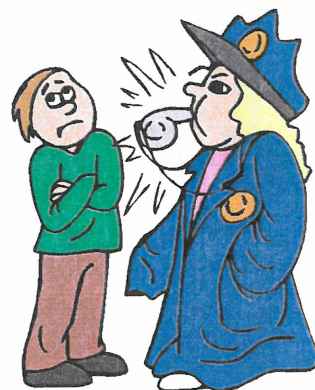
- On doit connaître aussi les nœuds. Mais après, il faut partir 8 mois en formation.

Q.6 : Une taille précise est-elle exigée pour exercer ce métier ?

- Non.

Q.7 : Est-ce que la Policière Municipale porte une arme ?

- Oui, mais je ne m'en sers pas.



Q.8 : *Avant, où exerciez-vous votre métier ?*

- A St Lô. La délinquance y était plus importante car il y a plus de monde par rapport à Port-en-Bessin.

Q.9 : *Que faisiez-vous avant d'entrer dans la Police Municipale ?*

- Avant, j'étais Expert Comptable, puis après, j'ai fait plein de petits boulots.

Q.10 : *Quel est votre rôle dans la ville ?*

- J'essaie d'être en contact avec la population. Les gens que je rencontre dans la rue me confient leurs petits problèmes.

Q.11 : *Que faut-il passer pour être Gendarme ?*

- Il faut passer un concours. Le Brevet de Secourisme est obligatoire.

Q.12 : *Quels sont les grades ?*

- Stagiaire Gardien ; Brigadier principal ; Officier. Les grades se montent rapidement : au bout de 3 ans, on est Brigadier Principal.

Q.13 : *Quand vous arrêtez un individu, quelle est la procédure à appliquer ?*

- Je l'arrête, je fais un rapport que je donne ensuite à la gendarmerie, les gendarmes étant mes supérieurs hiérarchiques.

Q.14 : *Etes vous convoquée pour l'exhumation d'un corps ?*

- Je suis obligée d'y aller, en présence de la famille et de la Police Funéraire, pour constater s'il y a eu vol ou non. C'est dur moralement.

Q.15 : *Pourquoi avez vous choisi d'exercer vos fonctions à Port-en-Bessin ?*

- Si je suis ici, c'est parce que j'ai trouvé que ce petit port avait un certain charme.

Q.16 : *Et avec les enfants comment cela se passe t-il ?*

- Plutôt bien. Il faut montrer aux gamins que la police n'est pas méchante.
- S'il y a du racket, ils viennent m'en parler plus librement. Le dialogue est très important !!!

Fin de l'interview...

Le C.E.L (Contrat Educatif Local)

Le C.E.L est un contrat co-signé pour trois ans entre Port en Bessin, le Ministère de la Culture, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Éducation Nationale.

La commune a donc pour objectif de mettre en place des actions, de nouvelles activités pour la jeunesse en collaboration avec Le Ministère, proposant des mesures d'aide à la concrétisation de ces réalisations (subventions, aides à la création de postes..)

Le comité de pilotage a différents partenaires. Il est constitué d'élus de Port en Bessin, d'élus du S.I.V.O.S, de parents d'élèves, des associations, du C.M.J, des employés de la commune et des directeurs d'école.

Le C.E.L est divisé en plusieurs commissions : la commission Culture, Sportive, Vacances, Accompagnement Scolaire et Ados. Dans chaque commission, il y a un coordinateur.

Le comité de pilotage a réalisé un diagnostic sur l'existence en matière de jeunesse.

Le C.E.L a deux contrats avec la Caisse d'Allocation :

- un contrat temps libre pour les 6-16 ans,
- un contrat petite enfance pour les moins de 6 ans.

Les actions retenues par le comité de pilotage pour 2002 étaient :

- semaine « ticket-sport » pour les 7-18 ans,
- découvertes d'activités sportives dans le cadre d'un CLSH (été 2002) pour les 12-18 ans,
- découvertes d'activités sportives dans le cadre d'un CLSH (petites vacances) pour les 7-18 ans.
- stage découverte de la poterie pour les 6-16 ans,
- ateliers d'arts plastiques pour les 6-13 ans,
- « A la découverte du monde » pour les 6-12 ans (juillet 2002)
- USEP
- Activité baby gym pour les 4-9 ans.

Les dessous de Cyril Vicquelin

Vous avez dû rencontrer un homme blond qui se fait appeler «Vicquelin, Cyril Vicquelin». Du haut de ses 1.82 mètres, il porte sur ses épaules ses trente ans d'âge et aujourd'hui nous avons l'immense honneur, la joie et le plaisir de l'interviewer pour vous, public chéri.

_ Bonjour M.Vicquelin.

_ Salut les « mecs ».

Q.1 Cyril, tu es ?

_ Educateur sportif, Coordinateur d'Associations

_ Et Agent Secret à l'occasion ?

_ Oui, mais c'est secret, faut pas le dire.

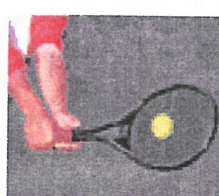
Q.2 Comment as-tu eu cet emploi ?

_ J'ai envoyé un Curriculum Vitae et j'ai été pris suite à un entretien.

Q.3 Combien as-tu d'Associations à t'occuper dans la semaine ?

_ Quatre associations.

_ Lesquelles ?



Q.4 Qu'organises-tu comme manifestations sportives ?

_ Les Foulées Portaises et je suis Directeur du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Des questions plus personnelles

Q.5 Es-tu fiancé ?

_ Non en concubinage.

_ Depuis combien de temps ?

_ Cela fait quatre ans. «Note de la rédaction : il avait un doute.»

Fin de l'interview, on a plus de place, merci Cyril, tu es un WINNER, à vous les studios !!!



Si vous avez compris cet interview ne prenez pas la route !

LES RESULTATS DES FOULEES PORTAISES



Course des CE2-CM1 mixte

Classement général CE2-CM1 mixte (Classement Garçons)



- 1^{er} : FOSSEY BENJAMIN**
2^{ème} : ALLAIX CLEMENT
3^{ème} : MALOISEL JONATHAN

Classement Filles

- 1^{ère} : TOLMER VIRGINIE**
2^{ème} : GERMAIN MARION
3^{ème} : MORETTI FLORENCE



Course des CM2 - 6^{ème}

Classement Garçons



- 1^{er} : THOMAS PIERRE**
2^{ème} : PERREE YOANN
3^{ème} : LE CAER MAXIME

Classement Filles

- 1^{ère} : CARDRON ADELIN**
2^{ème} : FOSSEY CAROLE
3^{ème} : CHABOT ELODIE



Course des 5ème mixte



Classement général mixte (Classement Garçons)

- 1^{er} : PELLERIN STEVEN**
2ème : FOSSEY MARC
3ème : MORETTI LOUIS

Classement Filles

- 1ère : JAMARD KIMBERLEY**
2ème : RODRIGUEZ ANAIS
3ème : RODRIGUEZ GWLADYS



Course 4ème - 3ème



Classement Garçons

- 1^{er} : DUVAL PIERRE YVES**
2ème : DROUET ETIENNE
3ème : FOSSEY CYRIL

Classement Filles

- 1ère : PERNELET ELODIE**
2ème : MARTRAGNY CELINE
3ème : DELAUNAY AURELIE



Course des adultes mixte



Classement général

- 1^{er} : DIGEON STEPHANE**
2ème : HASNAOUI FARID
3ème : LEDOYEN GILLES



L'aire couverte de sport *du Collège*

L'AIRE COUVERTE DE SPORT EST UN PROJET EN COURS CAR LES PLANS D' EXÉCUTION NE SONT PAS ENCORE FAITS , MAIS L' AVANT PROJET SOMMAIRE EST RÉALISÉ. LES TRAVAUX DURERONT ENVIRON 8 MOIS, ET AURONT POUR ARCHITECTE, LE CABINET D' ARCHITECTURE GÉRARD DUBOIS. ELLE SERA OPÉRATIONNELLE EN 2004 . ELLE CONTIENDRA DU MATÉRIEL POUR LES SPORTS COLLECTIFS AINSI QUE POUR L' ATHLÉTISME .

L'AIRE COUVERTE DE SPORT AURA POUR SUPERFICIE 1 125 M² SANS LES VESTIAIRES, LES SANITAIRES, LES LOCAUX DE RANGEMENTS... ET 1 325 M² AVEC UNE LIAISON ENTRE L' AIRE COUVERTE ET LE COLLÈGE, CELA ÉVITERA AUX ÉLÈVES DE PASSER PAR LA ROUTE ET PERMETTRA DE GAGNER DU TEMPS.

PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN

